



Population Suisse - Arrivée
Domicile **Secondaire**
Documents à remettre lors de son inscription



Personne majeure	
<input type="checkbox"/>	*Attestation de domicile délivrée par le service des habitants de votre domicile principal (datée de moins d'une année)
<input type="checkbox"/>	Carte d'identité ou passeport suisse
<input type="checkbox"/>	Bail à loyer (si vous êtes locataire) ou acte d'achat (si vous êtes propriétaire)
<input type="checkbox"/>	Attestation du logeur avec copie du bail à loyer et copie de la pièce d'identité du titulaire du bail (si vous êtes chez quelqu'un)
<input type="checkbox"/>	Formulaire d'arrivée à imprimer, compléter et signer
<input type="checkbox"/>	Questionnaire relatif à la détermination du domicile fiscal (fourni par le contrôle des habitants)

Personne mineure	
<input type="checkbox"/>	*Attestation de domicile délivrée par le service des habitants de votre domicile principal (datée de moins d'une année)
<input type="checkbox"/>	Carte d'identité ou passeport suisse
<input type="checkbox"/>	Attestation du logeur avec copie du bail à loyer et copie de la pièce d'identité du titulaire du bail
<input type="checkbox"/>	Formulaire d'arrivée à imprimer, compléter et signer
<input type="checkbox"/>	Accord écrit du représentant légal pour la prise du domicile secondaire avec copie de la carte d'identité du représentant légal

Le contrôle des habitants se réserve le droit de vous demander des documents supplémentaires lors de votre inscription selon la situation familiale (autorité parentale, garde de l'enfant, curatelle, etc..)

INB: L'attestation de domicile délivrée par le service des habitants de la commune de résidence principale doit être présentée chaque année (durée de validité d'une année)

Émoluments : CHF 10.00 par dossier

Lundi : 09h00 - 12h00 et 14h00 - 18h30

Mardi - Mercredi - Vendredi : 09h00 - 12h00 et 14h00 - 16h30

Fermé le jeudi

controle.habitants@cheseaux.ch

Tél.: 021 731 05 50